



Hospitalisé en Allemagne pour coronavirus

Le président Tebboune «réagit au traitement»

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 5213 - Mercredi 4 novembre 2020 - Prix : 10 DA

405 nouveaux cas et 9 décès en 24 heures

Inquiétante remontée des contaminations

Page 2

Ali Haddad condamné à 12 ans, Ouyahia et Sellal à 8 ans de prison

Amara Benyounes est libre

Page 16



Dialogue interlibyen : les risques inhérents à la méthode

Par Mohamed Habili

Fayaz el-Serraj avait annoncé en septembre qu'il quitterait ses fonctions de chef du Gouvernement d'Union nationale à la fin du mois d'octobre, à la condition toutefois qu'un nouvel exécutif ait pu se constituer dans l'intervalle. Comme cette condition n'est toujours pas remplie, il est tout naturellement revenu sur son intention de s'en aller, ce que son entourage a fait savoir vendredi dernier, au soulagement de ses partisans, mais également à la satisfaction du ministre allemand des Affaires étrangères, Heiko Maas, qui l'avait adjuré de rester à son poste. Au jour d'aujourd'hui et si près d'un nouveau round de dialogue interlibyen sous l'égide des Nations unies à Tunis, le fait est que cette démission aurait ajouté à la crise libyenne au lieu de l'atténuer, ce qui est bien évidemment n'est pas le but recherché par la personne concernée, à l'en croire tout au moins. Au-delà de ce cas particulier, jamais les belligérants libyens n'ont semblé aussi près de parvenir à un accord à la fois global et définitif que lors de ces dernières semaines. En témoigne en premier lieu la transformation du cessez-le-feu décrété séparément l'été dernier par les deux camps en présence en un cessez-le-feu permanent et national, une avancée réalisée tout récemment sous l'égide des Nations unies.

Suite en page 3

Sous le signe d'un protocole sanitaire renforcé

Lycées et CEM : une rentrée et des craintes...



P.H.D. R.

En vacances depuis mars, plus de 4 millions d'élèves rejoindront, aujourd'hui, les bancs des établissements des cycles moyen et secondaire, dans une conjoncture sanitaire exceptionnelle marquée par la propagation du nouveau coronavirus.

Page 2

Des mesures sévères contre les auteurs d'enlèvement

Le projet de loi prévoit une protection complète de la victime

Page 2

Fourar craint "une pression supplémentaire sur le personnel médical"

Grippe : vaccination impérative pour les personnes à risques

Page 3

Sous le signe d'un protocole sanitaire renforcé

Lycées et CEM : une rentrée et des craintes...

■ En vacances depuis mars, plus de 4 millions d'élèves rejoindront, aujourd'hui, les bancs des établissements des cycles moyen et secondaire, dans une conjoncture sanitaire exceptionnelle marquée par la propagation du nouveau coronavirus.

Par Meriem Benchaouia

Plus que les années précédentes, la nouvelle année s'annonce des plus stressantes pour la famille éducative, mais aussi pour les parents et les élèves. Et pour cause, l'année scolaire connaîtra quelques changements auxquels enseignants, élèves et parents d'élèves doivent s'adapter avec toutes les précautions et les mesures de prévention qui devront être prises pour éviter au maximum tout risque de contamination au nouveau coronavirus. En prévision de cette rentrée scolaire, qui avait été reportée au 4 novembre pour les cycles moyen et secondaire en raison de la propagation du nouveau coronavirus et l'arrêt des cours depuis le 12 mars, le ministère de l'Éducation a tracé récemment les plans exceptionnels de reprise des cours pour les élèves de ces cycles, «en pré-sentiel» dans la mesure du possible, tout en tenant compte de «la nécessaire» préservation de la santé des élèves et des personnels, exhortant le personnel de l'Éducation à sensibiliser les élèves et à les accompagner, en impliquant les parents d'élèves dans cette démarche. Lors de sa réunion avec les directeurs de l'Éducation et les chefs des établissements scolaires publics et privés, le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Ouadjaout, a appelé «au strict respect» du protocole sanitaire adopté par le Comité scientifique du ministère de la Santé ainsi qu'à l'application rigoureuse de l'ensemble des gestes barrières. Le ministre a souligné l'importance de veiller à l'hygiène au sein des écoles et de les aménager de manière à appliquer les règles de distanciation physique et à éviter le regroupe-

ment des élèves, rappelant l'impératif de préparer les locaux en assurant les moyens nécessaires à l'application du protocole sanitaire et en relançant le rôle de la cellule de veille. Le ministre a appelé, en outre, les conseillers d'orientation et de guidance scolaire et professionnelle (COGS) à la prise en charge de l'aspect psychologique des élèves, soulignant l'impératif de garantir un encadrement pédagogique pour chaque matière et à tous les niveaux. Le plan exceptionnel de reprise des cours sur l'organisation de la scolarité des élèves inscrits dans le cycle de l'enseignement secondaire général et technologique pour cette rentrée scolaire prévoit des mesures liées notamment à la répartition des élèves en groupes et sous-groupes de 20 à 24 apprenants, à l'exception de certains groupes où le nombre d'élèves est égal ou inférieur à 24 élèves tel le cas des filières de langues étrangères, de mathématiques et de mathématiques, ou encore de certaines disciplines dispensées en travaux pratiques ou dirigés. La durée de la séance d'enseignement a été, ainsi, réduite à 45 minutes durant tous les jours de la semaine, y compris l'après-midi du mardi. Dans les établissements où le nombre de classes suffit pour accueillir les sous-groupes, le plan prévoit la répartition des sous-groupes en deux équipes équilibrées «E1 et E2» en leur assurant une alternance «matinée et après-midi», soit de 8h à 12h40 (6 séances en 4h30 de cours) ou de 13h30 à 17h25 (5 séances en 3h45), en fonction du volume horaire hebdomadaire des filières. Concernant le plan exceptionnel de reprise des cours du cycle moyen, ce dernier porte sur l'organisation des cours, prévoit de découper, au besoin, chaque



Ph.E. Soraya/J. A.

groupe pédagogique de plus de 24 élèves en deux, voire trois sous-groupes, chaque sous-groupe devant compter près de 20 élèves. Les groupes éducatifs programmés dans les grandes salles (amphithéâtre ou bibliothèque) peuvent être maintenus tels quels, avec le respect impératif, bien entendu, de la distanciation physique. La durée de la séance a été fixée à 45 minutes et la journée répartie en deux shifts, à savoir 6 séances dans la matinée pour un volume horaire de 4h30, et 5 séances dans l'après-midi pour un volume horaire de 3h45. Les journées d'études demeurent du dimanche au jeudi (soit 5 jours). S'agissant de l'enseignement de l'éducation physique et sportive (EPS) pour le même groupe pédagogique, il doit totaliser un volume horaire hebdomadaire de 1h30 hors les heures de cours, en veillant à prendre en compte la capacité

d'accueil de la cour de l'établissement. Les cours d'informatique, de musique et de dessin seront dispensés en alternance une fois chaque quinzaine avec un volume horaire d'une heure pour chaque discipline, la journée du samedi ayant été retenue pour l'enseignement de tamazight. Afin d'assurer une rentrée des classes dans un climat serein et paisible, les différents corps constitués (DGSN/CGGN) ont mis sur pied

des plans de sécurité spéciaux. Les dispositions prises, à l'échelle nationale, visent à sécuriser le périmètre des établissements d'enseignement en effectuant des patrouilles de contrôle aux abords des écoles, notamment aux heures d'entrée et de sortie, le but étant de faciliter le trafic routier, préserver l'intégrité des élèves et s'assurer du respect des gestes barrières pour endiguer toute éventuelle expansion du coronavirus. **M. B.**

405 nouveaux cas et 9 décès en 24 heures Inquiétante remontée des contaminations

L'ALGÉRIE a enregistré 9 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, deux cas de plus qu'hier (7), portant à 1 989 le total des morts, a annoncé, hier, le porte-parole du Comité scientifique en charge de la gestion de l'épidémie, le Pr Djamel Fourar.

Le nombre de contaminations a connu une forte hausse, avec 405 cas, soit 103 cas de plus par rapport au bilan d'hier (302), pour atteindre au total 58 979 cas confirmés.

R. N.

Des mesures sévères contre les auteurs d'enlèvement

Le projet de loi prévoit une protection complète de la victime

L'Etat se charge de la mise en place d'une stratégie nationale de prévention contre le crime d'enlèvement, relève le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Belkacem Zeghmati.

Les auteurs de crimes d'enlèvement risquent la perpétuité. Le nouveau projet de loi relatif à la prévention et à la lutte contre ce phénomène prévoit une série de mesures strictes et sévères, a indiqué le ministre de la Justice.

Il a relevé, lors de la présentation du projet de loi sur la prévention des délits d'enlèvement devant la Commission des affaires juridiques de l'APN, que la peine pourra aller jusqu'à la perpétuité ou la peine de mort, en plus d'imposer des amendes allant jusqu'à 2 millions de

dinars.

Le ministre a précisé que la nouvelle loi prévoit la protection des victimes d'enlèvement, l'accompagnement de la victime, son intégration dans la vie sociale et son renvoi vers les instances judiciaires, même si cela nécessite de changer le lieu de résidence de la victime et de lui donner un pseudonyme pour assurer une protection complète.

Zeghmati a ajouté que le projet de loi apporte une approche globale à travers deux volets, l'un préventif et l'autre répressif avec des peines sévères. Plus précis, le ministre de la Justice a fait savoir que ce projet de loi stipule que l'Etat se charge de la mise en place d'une stratégie nationale de prévention contre le

crime d'enlèvement, ce qui permet à l'ensemble des acteurs de la société, à commencer par la famille et l'école en passant par la société civile et les médias, de jouer un rôle important dans la lutte contre ce type de criminalité.

Concernant les mesures sévères attendues, M. Zeghmati a relevé le caractère «pénal» de toutes les peines prévues, allant de 10 et 15 ans d'emprisonnement dans le cas où la victime est libérée dans les dix jours, au lieu d'un mois actuellement dans la loi en vigueur.

Le ministre a rappelé, dans ce cas, la condition que la personne enlevée n'ait subi aucune forme de violence ou de maltraitance et qu'elle soit majeure.

Dans le cas de la prise de la

victime en otage ou de recours à la violence lors de son enlèvement, la peine variera entre 15 et 20 ans, a fait savoir Zeghmati, précisant que la peine pourra aller jusqu'à la perpétuité si la victime a subi un préjudice ou un handicap permanent ou aura été prise en otage pour demander une rançon.

Dans le cas où l'enlèvement a pour conséquence le décès de la victime, la peine encourue est la peine capitale, a encore précisé le ministre de la Justice.

Pour ce qui est de l'enlèvement d'un enfant, le législateur a prévu deux sanctions : la perpétuité ou la peine de mort. Au titre des mesures dissuasives, les auteurs de ce type de criminalité ne peuvent bénéficier de circonstances atténuantes, ni de

d'adaptation de la peine. Ainsi, ils ne pourront bénéficier de procédures de permis de sortie, de semi-liberté, de placement extérieur ou de libération conditionnelle. Ils devront purger la totalité de la peine en environnement clos.

Parmi les plus importantes nouveautés caractérisant ce texte, la possibilité pour le Parquet général de déclencher systématiquement l'action publique même en l'absence de plainte. Les associations et les organismes activant dans le domaine de la protection des droits de l'homme pourront, en vertu du même texte, porter plainte devant les juridictions et se constituer partie civile avec demande de réparation.

Louisa Ait Ramdane

—Fourar craint «une pression supplémentaire sur le personnel médical»—

Grippe : vaccination impérative pour les personnes à risques

■ Le directeur de la prévention au département de la Santé et porte-parole du Comité scientifique chargé du suivi de l'évolution de la pandémie de coronavirus en Algérie a exprimé, hier, son inquiétude de «la pression» que peut engendrer la grippe saisonnière sur le personnel médical qui se bat depuis presque une année contre le Covid-19, appelant ainsi les citoyens à se vacciner et rappelant que «le moyen le plus efficace» de se prémunir contre les complications de cette grippe demeure la vaccination.

Par Thinhinene Khouchi

Lors d'une conférence de presse consacrée au lancement, hier, de la campagne nationale de vaccination contre la grippe saisonnière, au siège du ministère de la Santé, D'Jamel Fourar n'a pas caché son inquiétude de la pression que va engendrer la propagation de la grippe saisonnière, indiquant : «Nous sommes soucieux de la charge supplémentaire que peut créer la grippe saisonnière sur le personnel médical qui est à pied d'œuvre depuis plusieurs mois avec la pandémie de coronavirus». En effet, donnant le coup d'envoi de la campagne nationale de vaccination contre la grippe saisonnière, qui s'étalera sur toute la période automne-hiver, Djamel Fourar a mis en garde quant aux conséquences dangereuses d'une telle grippe. Le même responsable, en sa qualité de directeur de la prévention au département de la Santé, a rappelé que «le moyen le plus efficace de se prémunir des complications de cette grippe demeure la vaccination». Lors de cette conférence de presse, Fourar a fait état



de l'acquisition de 1 800 000 doses de vaccin contre la grippe saisonnière et assuré que ce vaccin est disponible au niveau des établissements publics de santé et des officines dès ce 3 novembre. Le directeur de la prévention au département de la Santé a expliqué que pour ce qui est des franges concernées, «la vaccination est fortement recommandée aux groupes de population à risque élevé de complications, telles que les personnes âgées de 65 ans et

plus, les adultes et enfants présentant une pathologie chronique et celles souffrant de cardiopathies, d'affections pulmonaires chroniques, métaboliques (diabète, obésité, etc.), d'affections rénales et celles atteintes d'immunodéficience acquise ou congénitale». Enfin, réagissant à une question, Fourar a indiqué que «les personnes qui se sont remises du coronavirus peuvent se vacciner contre la grippe saisonnière». «Tout le monde est concerné par la vaccination, même

ceux qui se sont rétablis du virus corona et souffrent de maladies chroniques», a déclaré Fourar. En outre, questionné sur la disponibilité du vaccin antigrippal au niveau des pharmacies, le porte-parole du Comité scientifique chargé du suivi de l'évolution de la pandémie de coronavirus en Algérie a indiqué qu'«il existe un programme de distribution de doses au niveau de la pharmacie, qui est rémunéré par la Sécurité sociale».

T. K.

Hospitalisé en Allemagne pour coronavirus

Le président Tebboune «réagit au traitement»

LE PRÉSIDENT de la République, Abdelmadjid Tebboune, continue de recevoir un traitement dans un hôpital allemand spécialisé après avoir contracté le Covid-19, a indiqué, hier, un communiqué de la Présidence de la République, assurant que l'état de santé du Président «s'améliore progressivement». «Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, continue de recevoir un traitement dans un hôpital allemand spécialisé après avoir contracté le Covid-19. Le staff médical assure que Monsieur le Président réagit au traitement et que son état de santé s'améliore progressivement conformément au protocole sanitaire», précise le communiqué.

R. N.

Boumerdès/Registre de la Chambre d'artisanat et des métiers Radiation de près de 2 400 artisans dont 440 femmes

Près de 2 400 artisans, (dont 440 femmes), ont été radiés du registre de la Chambre d'artisanat et des métiers (CAM) de Boumerdès depuis 2011 pour divers motifs, a-t-on appris, hier, auprès du directeur du tourisme, de l'artisanat et des métiers de la wilaya, Ouerdi Laabidi.

«Sur ce total d'artisans radiés, plus de 600 activaient dans l'artisanat de services et d'art», a-t-il indiqué à l'APS, en marge d'un Salon de l'artisanat et des métiers, tenu depuis sept jours au chef-lieu de la wilaya, et qui se poursuivra jusqu'au 17 novembre courant.

«L'opération de radiation de ce nombre d'artisans, par la CAM de Boumerdès, est inscrite au titre de l'assainissement de son registre», a ajouté le responsable, signalant que les artisans radiés ne bénéficient plus des avantages et aides assurés par sa structure aux membres affiliés au registre de la CAM locale.

A l'origine de ces radiations, M. Ouerdi a cité principalement la disparition de certains métiers artisanaux (dont celui d'horloger), le changement d'activité, des problèmes rencontrés par des artisans avec les services des impôts et des assurances sociales, la fin de validité du registre du commerce et le non renouvellement de leurs cartes d'artisan depuis des années.

Suite à cette opération d'assainissement, la CAM de Boumerdès compte près de 7 122 artisans affiliés, dont 4 740 activant dans l'artisanat de production, de services, et d'art.

S'agissant des artisans adhérents à la CAM, la majorité d'entre eux activent dans des unités à caractère familial, au niveau des communes de Beni Amrane, Souk El Hed, Thenia, Dellys et Afir notamment.

Les métiers artisanaux les plus réputés à Boumerdès sont la vannerie, la maroquinerie,

dont la confection de chaussures notamment, les habits traditionnels, la poterie, la céramique et les objets d'art.

Une quarantaine d'artisans de Boumerdès et de wilayas voisines prennent part à ce Salon de l'artisanat, organisé à la place publique du centre-ville, à l'initiative de la CAM locale.

L'événement englobe de nombreux stands d'exposition dédiés à la vente et promotion de différents produits de l'artisanat local et de produits du terroir, dont l'huile d'olive, le miel et dérivés, les figues sèches, outre différents plats et gâteaux traditionnels, des habits traditionnels, des bijoux et autres.

D'autres stands ont été également consacrés à la promotion des prestations des différents dispositifs de soutien à l'emploi de jeunes et de la sécurité sociale, au même titre que des réalisations de jeunes artistes plasticiens.

M. L.

LA QUESTION DU JOUR

Dialogue interlibyen : les risques inhérents à la méthode

Suite de la page une

En comparaison de ce qui se passe sur les fronts respectifs des autres crises régionales, où les efforts déployés par la communauté internationale en vue de leur résolution continuent de donner le sentiment de tourner à vide, la crise libyenne offre aujourd'hui le spectacle inverse, celui d'un conflit qui avance vers son dénouement. Néanmoins la question se pose de savoir s'il s'agit là d'une réalité indubitable ou seulement d'une illusion générée par le volontarisme dont font preuve concurrentement la diplomatie allemande et l'ONU, cette dernière étant représentée par Stephanie Williams, la chef de la Manul (la Mission d'appui des Nations unies en Libye). Force est de constater que les dernières rencontres, où qu'elles se soient d'ailleurs tenues, au Caire, à Tunis, à Genève, pour ne citer que celles qui ont fait le plus parler d'elles, ont semblé débouché sur des progrès, mais qui n'ont concerné que des sujets bien précis. Ces progrès n'ont pu être obtenus que parce que justement les médiateurs, changeant de pied, ont divisé l'épineux dossier libyen en plusieurs volets, réservant à chacun un traitement à part. L'étape suivante, celle de la synthèse pour ainsi dire, devrait commencer dès la prochaine rencontre prévue à Tunis début novembre. A priori des protagonistes qui ont pu surmonter des contentieux délimités devraient pouvoir parvenir à un accord global, et par là même définitif. Serait-ce le cas en l'occurrence ? Voilà une question à laquelle il serait imprudent de répondre sans plus attendre, tant par l'affirmative que par la négative. Par solution à la crise libyenne, on entend en général le rétablissement de l'unité du pays sous ses deux espèces, territoriale et politique. Le projet ainsi conçu devrait culminer dans l'organisation d'élections générales dont les résultats seraient contraignants pour toutes les parties. On ne voit pas encore que telle soit la finalité du dialogue interlibyen, du moins dans la forme qu'il revêt actuellement. La méthode basée sur le fractionnement de la difficulté pourrait bien avoir pour effet pernicieux de brouiller l'horizon. On avance sur les détails comme sur des voies qui loin de converger vers la solution finale sont susceptibles de s'en éloigner au contraire.

M. H.

Industrie

Le groupe Gica élu «meilleur cimentier» en Algérie par le portail AfrikaCem

■ Le Groupe industriel des ciments d'Algérie (Gica) a été élu «meilleur cimentier» en Algérie par le portail AfrikaCem, et ce, dans le cadre des AfrikaCem Awards 2020 qui récompensent les meilleurs entreprises de ciment, a indiqué, hier, le ministère de l'Industrie.

Par Nassim S.

«**C**ette distinction est le fruit des efforts du groupe Gica qui a continué à œuvrer pour assurer une production du ciment de qualité», a précisé la même source dans un communiqué publié sur son compte «Facebook». Elle est également basée sur les efforts du groupe public en matière de renforcement de sa relation client et la réalisation des opérations d'exportation, «malgré une conjoncture économique difficile à cause de la situation sanitaire mondiale», note le ministère. Le Groupe a aussi développé une nouvelle technique innovante de diagnostic et de contrôle des fours, et s'est lancé dans l'exploitation et la transformation de marbre. Les AfrikaCem Awards récompensent les



Ph/D. R. entreprises et les personnalités de l'industrie du ciment en Afrique qui ont fait preuve d'excellence dans leurs marchés, régions et domaines respectifs. Leader national de l'Industrie du ciment, le Groupe Gica compte 23 filiales spécialisées notamment dans la production de ciment, des granulats et du béton prêt à l'emploi, l'assistance technique, le montage et la maintenance industriels et la formation. Le nombre actuel des cimenteries de l'Algérie (publiques et privées) est de dix-sept. Selon les prévisions, en 2020, la capacité de production du pays doit augmenter à 40,6 millions de tonnes avec 20 millions de tonnes pour le groupe public Gica, et 11,1 millions de tonnes pour Lafarge Holcim Algérie, ainsi que 9,5 millions de tonnes pour le reste des opérateurs producteurs.

N. S.

Échanges commerciaux

Rezig évoque le développement du partenariat avec l'ambassadeur chinois

Le ministre du Commerce, Kamel Rezig, a reçu, lundi à Alger, l'ambassadeur de la République populaire de Chine, Li Lianhe, avec lequel il a évoqué l'état et les perspectives des relations bilatérales et les voies et

moyens de développer le partenariat entre les deux pays et de hisser le volume des échanges, indique un communiqué du ministère. Accompagné du ministre délégué chargé du Commerce extérieur, Aïssa Bekkai, le ministre du Commerce a affirmé que l'Algérie et la Chine sont deux partenaires stratégiques liés par une forte amitié et une confiance mutuelle, soulignant que l'Algérie accordait un

grand intérêt à l'approfondissement du partenariat dans différents domaines et au développement du volume des échanges commerciaux entre les deux pays, précise la même source. A cette occasion, M. Rezig a formé le vœu de voir la Chine contribuer aux efforts visant à diversifier l'économie nationale à travers la concrétisation des projets d'investissement à valeur ajoutée, ainsi que le traitement des

préoccupations soulevées par plusieurs opérateurs algériens concernant l'exportation de certains produits d'origine animale et végétale vers la Chine et dont le règlement a été convenu avec le reste des secteurs concernés, ajoute la même source. De son côté, l'ambassadeur chinois a réaffirmé que son pays est intéressé par le marché algérien au regard des potentialités de coopération et d'échange com-

mmercial dont il dispose, une opportunité, a-t-il dit, pour les sociétés chinoises, étant donné que l'Algérie est un partenaire stratégique de la Chine dans la région. Il a ajouté que la position géostratégique de l'Algérie et son prolongement africain notamment après l'entrée en vigueur, janvier prochain, de l'accord de libre-échange, renforcera davantage cette coopération.

O. B.

Ressources en eau Berraki examine avec le médiateur de la République les préoccupations du secteur

LE MINISTRE des Ressources en eau, Arezki Berraki, a tenu, lundi à Alger, une séance de travail avec le Médiateur de la République, Karim Younes, pour examiner les préoccupations du secteur des Ressources en eau concernant l'approvisionnement et les solutions devant remédier aux dysfonctionnements enregistrés dans certaines régions, a indiqué un communiqué du ministère. Cette rencontre, deuxième du genre, a été tenue au siège du ministère en présence des représentants de la société civile «pour trouver des solutions aux problèmes liés au secteur des Ressources en eau et prendre en charge les préoccupations des citoyens». Les participants à cette rencontre, notamment les représentants de la société civile, ont accueilli favorablement cette initiative qui tend à «rapprocher le citoyen du responsable et à briser les barrières bureaucratiques», ajoute la même source.

R. N.

Par mesure de précaution en raison du coronavirus Le Lycée sportif de Draria limite le nombre des internes à 140

Le Lycée sportif de Draria (Alger) a décidé de réduire le nombre de ses élèves en interne à seulement 140 candidats pour l'année scolaire 2020-2021, par mesure de précaution en raison de la pandémie de nouveau coronavirus, a-t-on appris hier auprès de la direction de l'établissement. Avant la crise sanitaire, le Lycée sportif de Draria accueillait 280 élèves en internat.

Mais la hausse des cas de contamination au Covid-19 au cours des derniers jours a obligé l'établissement à prendre certaines mesures de prévention, dont la réduction du nombre des internes. Pour ce qui est de la rentrée scolaire à ce lycée sportif national, elle a été fixée au mercredi 4 novembre pour les anciens élèves, et au 15 du même mois en ce qui concerne

les nouveaux inscrits. Cette décision a été communiquée aux responsables des jeunes talents au sein des différentes fédérations sportives lundi, lors d'une réunion de travail avec les responsables pédagogiques dudit lycée. Une rencontre pendant laquelle les deux parties ont discuté des modalités d'admission des nouveaux élèves en cette période de pandémie, et qui a

forcé les responsables du lycée à trouver des solutions pour assurer le bien-être de tout le monde. Parmi ces solutions, la récupération d'une partie du Centre de regroupement et de préparation des élites nationales à Souidania (Alger) et qui sera mise à la disposition du Lycée sportif de Draria pour l'hébergement, les études et les entraînements de ses candidats.

Hafsa C.

Ouargla/Femme rurale

Caravane de sensibilisation sur le dépistage précoce du cancer

Une caravane de sensibilisation sur le dépistage précoce des cancers du sein et du col de l'utérus sera lancée prochainement en direction de la femme rurale, dans les zones enclavées et les zones d'ombre, a-t-on appris, hier, auprès de l'association des sages-femmes de Ouargla «Manbae El-Hayet». Placée sous le signe de «Examen précoce pour vaincre le cancer», cette caravane, prévue du 7 novembre au 12

décembre prochains et supervisée par l'Établissement public de santé de proximité de Ouargla, vise la sensibilisation de la femme sur le dépistage précoce des cancers du sein et du col de l'utérus en vue d'éviter les risques d'aggravation des cas, a expliqué la présidente de l'association précitée, Wassila Bennoui. Encadrée par un staff médical et paramédical composé d'un praticien spécialiste, deux sages-femmes et deux

infirmières, cette caravane ciblera plus de 300 femmes à travers les zones rurales d'Ain El-Beida et Aouinet-Moussa (daïra de Sidi-Khouiled), dans une première phase. Elle se poursuivra au niveau des polycliniques des quartiers Boudraâ et Sokra (commune de Rouissat), avant de boucler son périple au niveau du quartier de Saïd-Otba (commune de Ouargla). Une caravane similaire menée dernièrement dans la localité

d'Oum-Raneb (commune de Sidi-Khouiled) a touché 30 femmes seulement, soit un nombre «faible» par rapport aux initiatives précédentes, a relevé M^{me} Bennoui. La prochaine caravane sera menée dans le strict respect des mesures préventives contre la pandémie de Covid-19 par souci de protéger la santé de la femme ainsi que des corps médical et paramédical, a-t-elle souligné.

Dj. K.

Pétrole

Le Brent à plus de 40 dollars à Londres

■ Les prix du pétrole étaient en hausse hier, au lendemain d'une séance mouvementée, soutenus par une certaine appétence pour le risque et l'espoir que l'offre d'or noir soit contenue, grâce à une possible intervention de l'Opep+.

Par Mohamed A.

Hier matin, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en janvier gagnait 2,77 % par rapport à la clôture de lundi, à 40,05 dollars. A New York, le baril américain de WTI pour décembre grimpeait de son côté de 2,93 % à 37,89 dollars. Pour Eugen Weinberg, analyste, le retour de l'appétit pour le risque sur les marchés est le premier facteur explicatif de la hausse des cours du brut. L'hypothèse selon laquelle «l'Opep+ maintiendrait ses réductions de production à leur niveau actuel au-



P.T.D. R.

Changes

L'euro remonte face au dollar avant l'élection américaine

L'EURO reprenait des couleurs face au dollar hier, jour de l'élection présidentielle américaine, sur laquelle se focalise le marché des changes. Hier matin, l'euro regagnait 0,47 % à 1,1696 dollar pour un euro. Le sursaut de la monnaie européenne, après six séances consécutives de baisse provoquée par de nombreux reconfinements en Europe, laissait la paire euro-dollar dans la fourchette étroite dans laquelle elle évolue depuis fin juillet. Dans une Europe en grande partie reconfinée, «les Etats-Unis sont sous le feu des projecteurs, aujourd'hui et pour les prochaines séances», a prévenu Antje Praefcke, analyste. Le démocrate Joe Biden est donné favori face au président républicain Donald Trump. De nombreux cambistes s'inquiètent surtout de la possibilité d'avoir à attendre longtemps pour avoir les résultats définitifs. «Dans le cas d'un résultat contesté, une aversion au risque pourrait s'abattre sur le marché mondial et doper l'appétit pour les valeurs refuges comme le dollar, le yen et l'or», a prévenu Lukman Otunuga, analyste. Mais «on ne peut pas exclure que des émeutes aient lieu aux Etats-Unis, ce qui pourrait causer un mouvement de vente sur le dollar», estime pour sa part M^{me} Praefcke. De nombreux analystes conseillaient ainsi d'attendre les résultats pour se positionner. «Il faut tout de même se rappeler qu'il y a une réunion du comité monétaire de la Réserve fédérale américaine (mercredi et jeudi)», a souligné Jeffrey Halley, analyste. En Europe, les ministres de l'Eurogroupe doivent se réunir dans la journée, et la Banque d'Angleterre doit rendre publique sa décision de politique monétaire jeudi.

R. E.

delà de la fin de l'année est également de nature à soutenir le prix de l'or noir», a-t-il ajouté. Les membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et leurs alliés, via l'accord Opep+, ont pour l'instant prévu d'augmenter leur production commune de 1,9 million de barils par jour au 1^{er} janvier. Mais le ministre russe de l'Energie, Alexandre Novak, s'est entretenu lundi avec les dirigeants des groupes pétroliers du pays «avec à l'ordre du jour l'accord de l'Opep+», a indiqué une source au sein du secteur pétrolier russe, citée par l'agence de presse publique Ria Novosti. Selon M. Weinberg, «si la Russie et l'Arabie saoudite sont d'accord pour un report, les autres membres de l'alliance vont probablement accepter cette décision», visant à contrer la chute de la demande entraînée par une deuxième vague de Covid-19 qui

frappe notamment le continent européen. Les élections américaines ajoutaient par ailleurs à la nervosité sur les marchés pétroliers. Selon plusieurs analystes, une victoire du candidat démocrate Joe Biden, favori des sondages, serait de nature à faire monter les prix à court terme du fait de son projet de limiter l'exploitation du pétrole de schiste dans le pays.

Le bénéfice de Saudi Aramco plonge de 44,6 % au 3^e trimestre

Le bénéfice net d'Aramco a plongé de 44,6 % au troisième trimestre 2020, par rapport à la même période l'année dernière, en raison de la baisse de la demande et des prix liée à la crise du coronavirus, a annoncé hier le géant pétrolier saoudien. «Le revenu net pour le troisième trimestre 2020 s'est établi à 44,21

milliards de riyals (environ 10 milliards d'euros) contre quelque 18 milliards d'euros pour le même trimestre 2019», a précisé l'entreprise publique dans un communiqué publié sur le site de la Bourse saoudienne.

Saudi Aramco a expliqué que ces résultats «reflètent principalement l'impact de la baisse des prix du pétrole brut et des volumes vendus en période de pandémie de Covid-19 qui a ralenti l'économie mondiale». Le bénéfice net de la société pour les neuf premiers mois de cette année a également baissé de 48,6 %, à quelque 30 milliards d'euros, a ajouté la société. Les résultats d'Aramco pour la période de juillet à septembre ont montré une amélioration par rapport au deuxième trimestre, où elle avait enregistré un bénéfice de 5,6 milliards d'euros. «Nous avons vu les premiers signes d'une reprise au troisième tri-

mestre, grâce à l'amélioration de l'activité économique, malgré les mauvaises conditions auxquelles sont confrontés les marchés mondiaux de l'énergie», a déclaré Amin Nasser, directeur général d'Aramco, dans le communiqué. Malgré la situation, Aramco s'est engagée à verser des dividendes de 16 milliards d'euros aux actionnaires pour le troisième trimestre – un montant qui dépasse le bénéfice déclaré, selon Amin Nasser. Le géant de l'énergie se prépare à une éventuelle nouvelle vague d'infections au coronavirus qui pourrait avoir un impact sur une tentative de reprise économique mondiale et éroder la demande de brut dans le monde entier, selon les analystes. L'Arabie saoudite, premier exportateur mondial de pétrole brut, a été durement touchée par le double choc de la pandémie et de la baisse des prix de l'or noir.

M. A.

Filière pomme de terre

La régulation du marché et l'exportation principaux objectifs

Le ministère de l'Agriculture et du développement rural a fixé plusieurs objectifs dans la filière pomme de terre pour la période 2020-2024, notamment la régulation du marché et l'exportation, a-t-il indiqué dans un communiqué. La feuille de route du secteur de l'Agriculture et du développement rural pour la période 2020-2024 accorde une «importance particulière à la filière pomme de terre», vu son poids socio-économique et les potentialités qu'elle recèle aussi bien en matière de production qu'en termes de substitution aux importations, a souligné le ministère. Avec une production annuelle de 4,5 millions de tonnes, dont plus de 350 000 tonnes de semences, la filière offre une ration de consommation de l'ordre de 100 à 110 kg/hab/an et crée plus de 60 000 emplois directs, explique la même source.

Dans l'objectif de rationalisation des dépenses publiques et de réduction des importations, la feuille de route du secteur s'est fixée comme objectif la segmentation de la production de manière à assurer la régulation du marché, l'approvisionnement des unités de transformation et l'exportation, indique le document. Il s'agit également de «la limitation des importations de la semence aux seuls besoins du programme de multiplication pour les variétés protégées», a-t-on souligné. La même source a rappelé qu'actuellement la semence de production nationale couvre, en moyenne, une 80 % des besoins des différents programmes de plantation, le reste étant complété par l'importation. Ces objectifs tiennent compte des «larges» potentialités de développement de cette culture stratégique qui occupe une superficie de 150 000 ha, à

savoir la diversité du climat permettant des productions sur toute l'année, la gamme variétale, l'organisation professionnelle et interprofessionnelle existante, ainsi que la mobilisation des moyens de financement. Le ministère a souligné également que plusieurs réunions regroupant les cadres du secteur, le Conseil national interprofessionnel de la filière, les Chambres d'agriculture et les instituts techniques concernés, sont organisées depuis septembre pour débattre de la mise en œuvre effective de la feuille de route, notamment en ce qui concerne la réduction des importations de la semence de pomme de terre pour l'année 2020-2021 ainsi que l'actualisation des engagements des multiplicateurs quant au programme de production de semence locale.

Lylia K.

Région de distribution d'Alger

Les factures gaz/électricité impayées ont dépassé 18 milliards de DA

■ Les créances de la Région de distribution d'Alger (RDA) relevant de la Société algérienne de distribution de l'électricité et du gaz (Sadeg) auprès de ses clients se sont élevées à plus de 18 milliards de DA à fin juin 2020, une hausse record induite par la pandémie de coronavirus, a indiqué l'entreprise dans un communiqué.

Par Farouk F.

«**E**n cette période exceptionnelle (crise sanitaire Ndlr) et dans un élan de solidarité indéfectible avec sa clientèle, la Sadeg a procédé à la suspension des coupures pour factures impayées, ce

qui a augmenté considérablement le niveau des créances détenues auprès de ses abonnés, aussi bien privés que publics», souligne la même source. «Ces créances, qui restent en constante croissance pour la concession d'Alger RDA, ont atteint, à la fin du 1^{er} semestre de l'année, des niveaux records avec plus de 18 milliards de DA», précise le document, ajoutant que ces créances sont réparties sur ces cinq directions de distribution comme suit : Bologhine 5 149,05 millions de DA (MDA), El Harrach 3 783,47 (MDA), Gué de Constantine 3 715,16 (MDA), Belouizdad 3 286,40(MDA) et Sidi Abdellah 2 583,89 (MDA). «Ces difficultés financières, nées de cette situation, affectent, d'une part, la trésorerie de la Région qui œuvre à la pérennité des revenus sur toute la chaîne des intervenants dans ses métiers et, d'autre part, freinent la concrétisation de différents projets inscrits dans les plans de développement des activités, des réseaux électriques et gaziers, ainsi que des diverses prestations proposées à sa clientèle», explique la Sadeg. Ainsi, à l'effet de garantir la pérennité du service public



Ph. : D. R.

EHU d'Oran Plus de 4 200 cas positifs au Covid-19 enregistrés depuis le début de la pandémie

PLUS de 4 200 cas positifs au Covid-19 ont été enregistrés au niveau de l'Établissement hospitalo-universitaire (EHU) «1^{er}-Novembre 1954» d'Oran depuis le début de la pandémie, a-t-on appris, lundi, dans un communiqué de la cellule de communication de cet établissement de santé publique. Depuis mars dernier, 3 900 personnes ont été testées positives au Covid-19 grâce à la technique Réaction en chaîne par polymérase (PCR) et 320 autres personnes au scanner, a-t-on précisé de même source, soulignant que durant la même période, plus de 21 000 consultations et plus de 11 000 tests PCR ont été effectués. Il s'agit des patients traités au niveau des dix services de l'EHU d'Oran mobilisés pour la prise en charge du Covid-19, a précisé la même source, ajoutant que l'ouverture de l'hôpital de Haï En-Nedjma (240 lits) a renforcé la prise en charge des malades du coronavirus et allégé la pression sur l'EHUO. L'hôpital de haï En-Nedjma a été mis à la disposition de la Direction de l'EHU d'Oran qui a détaché une équipe médicale, paramédicale et administrative pour prendre en charge les patients atteints de Covid-19, a-t-on précisé, affirmant que cet établissement est toujours à la disposition de l'EHUO pour la prise en charge de cas de Covid-19. L'EHUO, un des deux centres Covid-19 d'Oran, a mis en place dans le cadre de la lutte contre la pandémie de coronavirus une stratégie rationnelle et bien planifiée qui a permis, d'un côté, de fournir les meilleurs soins possibles aux patients atteints de Covid-19 et, de l'autre, de maintenir toujours les autres activités de l'hôpital et de reprogrammer les activités non urgentes de manière à garantir la sécurité des patients et des équipes soignantes de l'établissement.

R. S.

auquel est tenue la société et éviter à ses clients l'accumulation de leurs factures, la Sadeg/Région de distribution d'Alger compte sur le sens de responsabilité et de citoyenneté de sa clientèle et l'invite à s'acquitter de ses créances à travers les différents modes et formules de paiement proposés. Elle a,

dans ce cadre, expliqué que le paiement peut être effectué à travers les bureaux de poste, le paiement au niveau des 37 agences commerciales sur le territoire de la wilaya, en espèces et chèque ou par carte CIB à l'aide des TPE, le paiement par domiciliation CCP et le paiement électronique «e-paiement» à travers

le site web de la société www.sadeg.dz. Les clients peuvent aussi se rapprocher des agences commerciales, en vue d'obtenir des calendriers de paiement qui seront négociés et arrêtés en fonction du nombre de factures, du montant des créances et de leur niveau de solvabilité, souligne la société. F. F.

Incendies de forêt à Chlef

Des pertes «records» dans le couvert végétal de la wilaya courant 2020

Les feux de forêt ont décimé 2 190 hectares de couvert végétal courant de cette année dans la wilaya de Chlef, occasionnant des pertes «records» par rapport à 2018 et à 2019, a-t-on appris auprès de la Conservation locale des forêts. «Nous avons enregistré entre le 1^{er} juin et le 31 octobre pas moins de 155 incendies ayant causé la destruction de 2 190 ha de couvert végétal», a indiqué le chargé de communication de la Conservation des forêts de la wilaya, Mohamed Boughalia, qualifiant ce bilan de «record» comparativement aux pertes accusées durant les années 2018 et 2019, estimées respectivement à 36,8 ha et 367 ha. Ce

bilan est néanmoins en-deçà de celui de 2012, «année durant laquelle les feux de forêt avaient causé des pertes inédites dans les 4 011 ha de couvert végétal de la wilaya», a déploré le même responsable. Selon M. Boughalia, ces pertes en végétation se répartissent à raison de 1 304 ha de forêts, 838 ha de maquis, 500 ha d'herbes sèches et 2,7 ha d'arbres fruitiers, outre la perte de 28 ruches d'abeilles. Les feux de forêt, dans leur majorité, s'étaient déclarés dans les communes de la partie nord de la wilaya, soit El Marsa avec huit incendies ayant ravagé 1 588 ha de végétations, Ténés avec 19 incendies et 220 ha de pertes, Zeboudja avec 18 incendies et

69 ha de pertes et Talâassa avec huit incendies et 63 ha de pertes. Toujours selon les données fournies par M. Boughalia, le plus gros des incendies a été déclaré durant le mois d'août, avec 36 feux de forêt et 1 907 ha de pertes. Sachant qu'un taux de 95 % des feux ont été causés par l'homme, a-t-il précisé. Le chargé de communication de la Conservation des forêts de la wilaya de Chlef a signalé, à ce titre, que des actions en justice ont été engagées, en coordination avec la Gendarmerie nationale, à l'encontre de nombreuses personnes accusées d'«incendies de forêt volontaires».

Farah T.

Ghardaïa

Lancement des travaux de construction d'une nouvelle centrale électrique à El-Menea

Les travaux de construction d'une nouvelle centrale électrique à turbines à gaz mobiles ont été lancés récemment sur un site situé à une quinzaine de kilomètres au sud d'El-Menea (Ghardaïa), a-t-on appris, hier, auprès de la société «Shariket Kahraba wa Taket Moutadjadida» (SKTM, filiale du groupe Sonelgaz). Cette centrale électrique est composée de huit turbines à gaz mobiles d'une puissance unitaire de 20 mégawatts, adaptée aux conditions du site d'El-Menea, dont la mise en ser-

vice du premier groupe est prévue pour avril 2021, selon la fiche technique du projet. Cette installation énergétique, édiflée sur une superficie de 10 ha près du nouveau pôle urbain d'El-Menea, offrira un réel potentiel de croissance en matière d'industrie et d'agriculture locale, ainsi que le développement intégré de la région, a-t-on souligné. La production de cette centrale va également assurer la consommation électrique du nouveau pôle urbain ainsi que les périmètres agricoles avoisinants et renforcer

les capacités de production d'électricité afin d'assurer la continuité du service. La sécurité d'approvisionnement électrique des nombreux investissements dans le secteur agricole ainsi que le début d'une industrie agroalimentaire dans la région d'El-Menea a poussé les pouvoirs publics à mobiliser l'énergie pour satisfaire la demande croissante en électricité. Cette centrale a aussi pour objectif de préserver les ressources en hydrocarbures, notamment le diésel, en exploitant les turbines à gaz naturel

moins polluantes tout en contribuant à la création d'emplois. Confié à la société mixte algéro-coréenne Hyunson Engineering & Construction Spa (filiale du groupe Sonelgaz qui détient 51 % de son capital), pour un coût de plus de cinq milliards de dsinars, ce projet permettra aux constructeurs algériens une maîtrise des nouvelles technologies de réalisation et de maintenance et garantira la sécurité énergétique en Algérie, indiquent les responsables de SKTM.

Yacine N.

Décès du sociologue Ali El Kenz

«L'Algérie perd une des sommités de l'univers de la pensée et du savoir»

■ La disparition du sociologue Ali El Kenz a suscité plusieurs réactions sur les réseaux sociaux. Ses amis et les gens qui l'ont connu ont adressé des messages de condoléances à la famille du défunt et à la famille scientifique. Pour sa part, le président du Conseil national économique et social (Cnes), Rékha Tir, a envoyé un message de condoléances précisant que «l'Algérie perd une des sommités de l'univers de la pensée et du savoir, parti en léguant un capital de savoir renfermant des théories inégalables, notamment celles inhérentes à la sociologie».

Par Abia Selles

Des messages de condoléances ont mis en avant les qualités du penseur et sociologue algérien, Ali El Kenz, décédé dans la nuit de dimanche à lundi à l'âge de 74 ans. Des hommes de science et de culture ont salué à travers les réseaux sociaux le parcours du défunt et sa personne tout en présentant des messages de condoléances à la famille du défunt et la famille scientifique. Pour sa part, le président du Conseil national économique et social (Cnes), Rékha Tir, est revenu dans un message de condoléances sur les qualités du penseur et sociologue algérien, Ali El Kenz, qualifiant le défunt d'une des sommités de l'univers de la pensée et du savoir.

Avec la disparition d'Ali El Kenz, «l'Algérie perd une des sommités de l'univers de la pensée et du savoir, parti en léguant un capital de savoir renfermant des théories inégalables, notamment celles inhérentes à la sociologie», a écrit le président du Cnes, affirmant que l'œuvre du défunt inspirera les générations à venir. «Le défunt a été de longues années durant un modèle à suivre pour ses analyses judicieuses en matière de développement, de

mutations sociales et de l'économie du développement», a ajouté M. Tir.

Et d'ajouter : «Nous avons perdu un véritable trésor, de par des ouvrages et contributions dont le renom a rayonné au-delà des frontières nationales, atteignant même l'universalité, grâce à la précision, la perspicacité et l'objectivité de sa pensée».

Né en 1946 à Skikda, Ali El Kenz a été maître-assistant de philosophie à l'Université d'Alger de 1970 à 1974, puis Professeur de sociologie dans la même université jusqu'en 1993, ainsi que directeur de

recherches au Centre de recherches en économie appliquée au développement (Cread) à Alger.

Le défunt avait également à son actif de nombreux ouvrages, dont «L'économie de l'Algérie» (1980), «Les maîtres penseurs» (1985), «L'Algérie et la modernité» (1989), «Le hasard et l'histoire» (1990), «Au fil de la crise» (1993), «Gramsci dans le monde arabe» (1994) ou encore «Ecrit d'exil» (2009), en plus d'avoir signé de très nombreuses contributions dans la presse algérienne et de nombreuses revues scientifiques.

A. S.



Festival international du court métrage (Sultanat d'Oman)

L'Algérien Youssef Mahsas remporte le grand Prix

Le jury du Festival international du court métrage a révélé l'identité des films lauréats lors de la septième session de cet événement, qui a vu la participation de 34 films de 14 pays étrangers, et une participation intense et forte du Sultanat d'Oman a été enregistrée avec 11 films de haute qualité, ce qui reflète la maturité du cinéma au Sultanat d'Oman et l'abondance de la production cinématographique et de l'intérêt des jeunes pour la réalisation cinématographique au Sultanat d'Oman. Trois nouveaux pays

ont participé pour la première fois, et cela concerne le Liban, la Palestine et la Turquie, ces deux dernières ayant participé avec deux films pour chaque pays, en plus de l'Algérie qui a pris part à cette manifestation avec 3 films, le Maroc avec 4 films, l'Inde avec 5 films, sans oublier l'Italie, l'Iran, la Mauritanie, l'Espagne, la Syrie, l'Égypte et la France avec un film pour chaque pays. Le comité de sélection a visionné les films participants et a fini par sélectionner 15 films. A noter que le jury international permanent est composé de

MM. Noureddine Barabeh de l'Algérie, M. Marwan Trabelsi de Tunisie ainsi que du D' Abu Shaib Al Masoudi du Maroc comme président du jury. Il est bon de signaler que le grand prix du public est revenu à «Hadi hiya», du réalisateur algérien Youssef Mahsas. Deux mentions spéciales ont été attribuées au film court «Nay Salat» d'Ahmed Al-Qadi et Ali Al-Bimani du Sultanat d'Oman et le deuxième film («The Foreigner») de Natalie Jobeih de la Palestine. Le prix du jury a été quant à lui partagé à parts égales entre le film «With

Thy Spirit» de Karim Rahbani du Liban et le film «Road to Sab» d'Ahmed Al-Sabri du Sultanat d'Oman. Quant au prix de Bronze, il est revenu au film «Le livre blanc» de Mohamed Nadjib El Amrawi d'Algérie, et le prix d'Argent pour «Les cerfs-volants» de Sayed Bayan Hosseini d'Iran. Le commissaire et fondateur du festival, Dalil Belkholder, a révélé que le niveau des films de la septième session était fort, que la concurrence entre les participants était intense et que le choix était difficile car les films étaient bons. L. B.

Festival virtuel portail numérique du court métrage à Annaba

Le film turc «Dark» remporte le portail d'Or

Le court métrage turc «Dark», de la réalisatrice Bridgit Letsdeit, a remporté le portail d'Or de la septième édition du Festival virtuel portail numérique du court métrage d'Annaba d'octobre 2020, a indiqué lundi le responsable de communication de cette manifestation, Slimane

Farès. Le deuxième prix, celui du portail d'Argent de ce festival virtuel a été décerné au film iranien «The Kits» de Sayed Bayan Hosseini, tandis que le prix du portail de Bronze a été décroché par le court métrage algérien «La feuille blanche» de Mohamed Nadjib El-Amrani.

Par ailleurs, un autre film algérien «So Be It», de Youcef Mahsas, s'est vu attribuer le Grand prix du public du Festival virtuel du court métrage international, tandis que les encouragements de cette édition sont revenus au film «Nisaalt» d'Ahmed El Kassabi et Ali El Bimani du

Sultanat d'Oman, ainsi qu'au film palestinien «L'Étranger» de la réalisatrice Nathalie Jouhich.

Quant au prix du jury, il a été décerné au film «With Thy Spirit» de Karim Rahbani du Liban et au film «Tarik cheb» d'Ahmed El Sabri du Sultanat d'Oman. M. K.

Afac et Netflix se solidarisent

Soutien aux travailleurs du monde de l'audiovisuel du Liban

Netflix annonce la création d'un fonds de solidarité de 500 000 dollars en soutien au secteur du cinéma et de la télévision du Liban, en collaboration avec le Fonds arabe pour l'art et la culture (Afac). Ce fonds d'urgence est destiné pour soutenir les employés de la communauté créative, sévèrement affectés par la crise du Covid. Les candidatures pour bénéficier de ce fonds seront ouvertes du 26 octobre au 9 novembre. Ce fonds apportera un soutien financier sous la forme de

subventions individuelles (d'une valeur de 2 000 dollars chacune) à des membres de la communauté créative libanaise, touchés de plein fouet par la crise économique liée au contexte actuel, des arrêts de production et du manque d'opportunités dans l'industrie du cinéma et de la télévision suite à l'impact de la crise sanitaire mondiale. Sa mise en place intervient à un moment critique pour le Liban qui fait face à des changements sociaux, politiques et économiques importants, auxquels

s'ajoutent la pandémie mondiale et l'explosion catastrophique du port de Beyrouth. Depuis le 26 octobre, les membres de la communauté cinématographique du Liban pourront remplir une candidature en ligne et fournir des pièces justificatives y compris une liste des cinq projets les plus récents sur lesquels ils ont travaillé, deux références, un aperçu de tout autre soutien reçu durant cette année même, ainsi qu'une description brève des défis rencontrés par les candidats tels que

les projets annulés ou retardés. «La communauté créative libanaise et la scène culturelle florissante de Beyrouth constituent un pilier du divertissement dans le monde arabe. Nous sommes reconnaissants de collaborer avec le Fonds arabe pour l'art et la culture (Afac), en espérant venir en aide à la communauté créative durant cette période difficile», a déclaré un porte-parole de Netflix. «Les nombreuses crises que le Liban a vécues au cours de l'année passée révèlent la vulnérabilité et la

précarité du secteur des arts et de la culture, et amplifient les inégalités ancrées depuis longtemps. Il existe un risque réel pour les artistes, les équipes techniques et plus largement les indépendants de perdre leurs moyens de subsistance, ce qui pourrait aboutir à terme à une fuite des talents. Nous espérons que ce soutien apportera une lueur d'espoir dans leur lutte pour surmonter cette situation d'urgence», a déclaré Rima Mismar, directrice de l'Afac. R. I.



Autriche

Chasse à l'homme à Vienne après un attentat qui a fait quatre morts

■ Une chasse à l'homme a été lancée dans la nuit de lundi à hier à Vienne, après l'attentat qui a fait au moins quatre morts et semé la terreur dans la capitale autrichienne, une «attaque terroriste», selon le chancelier Sebastian Kurz.

Par Mourad M.

Un des assaillants, armé d'un fusil d'assaut et d'une ceinture d'explosifs factice, a été tué par la police. Il s'agit d'un sympathisant du groupe jihadiste État islamique (EI), selon les indices recueillis dans son logement, a précisé le gouvernement.

Hélicoptères et cordons de police, la ville a été bouclée pour retrouver d'éventuels autres suspects. Les enquêteurs tentent de déterminer s'il est possible qu'il n'y en ait eu qu'un seul, alors que les tirs ont eu lieu en différents endroits.

«Au moins un suspect se trouve en fuite», avait auparavant déclaré le ministre autrichien de l'Intérieur, Karl Nehammer.

L'attaque survient peu après des attentats islamistes commis en France.

Les tirs ont éclaté en début de soirée, à quelques heures de l'entrée en vigueur d'un reconfinement de l'Autriche pour lutter contre la pandémie de coronavirus.

Le drame s'est déroulé en plein cœur de la capitale autrichienne, près d'une importante

synagogue et de l'Opéra.

Des témoins interrogés à la télévision ont raconté avoir vu un homme tirer «comme un fou» avec une arme automatique, un autre faisant état d'«au moins 50 coups de feu».

La stupeur s'est aussitôt installée dans les restaurants et les bars du quartier, où les clients ont été priés de rester à l'intérieur, lumières éteintes, pendant que les sirènes des ambulances hurlaient à l'extérieur.

Selon le ministère de l'Intérieur, deux hommes et deux femmes ont été tués dans l'attaque.

Une quinzaine de personnes ont été hospitalisées, dont sept dans un état grave.

Le ministre de l'Intérieur a appelé les habitants à être prudents. «Restez à la maison ! Si vous êtes dehors, réugiez-vous quelque part ! Restez loin des lieux publics, n'utilisez pas les transports !», a lancé la police sur son compte Twitter dans la nuit.

Des policiers et des soldats ont été mobilisés pour protéger les bâtiments importants de la capitale, et les enfants ont été dispensés d'école hier.

«Nous ne nous laisserons jamais intimider par le terrorisme



et nous combattons ces attaques avec tous nos moyens», a affirmé le chancelier Kurz, fustigeant une attaque «répugnante».

L'attentat a suscité de nombreuses condamnations à travers le monde.

«Ces attaques du mal contre des innocents doivent s'arrêter», a déclaré le Président américain Donald Trump. «Les États-Unis se tiennent aux côtés de l'Autriche, de la France, et de l'Europe tout entière dans le combat contre les terroristes, dont les terroristes islamiques radicaux», a-t-il ajouté.

L'Union européenne a condamné «avec force» cette «horrible attaque», selon les mots sur Twitter du président du Conseil européen Charles

Michel, évoquant «un acte lâche» qui «viole la vie et nos valeurs humaines».

La présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, a écrit, également sur Twitter : «L'Europe est totalement solidaire de l'Autriche. Nous sommes plus forts que la haine et la terreur».

«Nos ennemis doivent savoir à qui ils ont affaire. Nous ne céderons rien», a réagi le Président français Emmanuel Macron.

L'Allemagne voisine a aussi fait part de sa solidarité : la lutte contre «le terrorisme islamiste est notre combat commun», a affirmé la chancelière Angela Merkel. Cet attentat, dans une ville où la criminalité est habituellement très faible, intervient dans un cli-

mat très tendu en Europe.

En France, trois personnes ont été tuées jeudi dernier dans une attaque au couteau à la basilique Notre-Dame-de-l'Assomption de Nice (sud-est) par un jeune Tunisien récemment arrivé en Europe.

Quelques jours auparavant, la décapitation de Samuel Paty, professeur d'histoire qui avait montré des caricatures de Mahomet à ses élèves dans un cours sur la liberté d'expression, avait choqué en France et au-delà.

L'Autriche avait été jusqu'ici relativement épargnée par la vague d'attentats islamistes survenue en Europe ces dernières années.

M. M.



Commentaire

Ligne

Par Fouzia Mahmoudi

Si le monde observe avec une attention accrue le scrutin présidentiel américain, il semblerait que pour les Iraniens, officiellement du moins, cette élection ne soit pas de grande importance. En effet, la présidentielle américaine n'aura «aucun effet» sur la ligne politique de l'Iran vis-à-vis des États-Unis, a déclaré, hier, le guide suprême iranien, Ali Khamenei. «Au sujet des États-Unis, nous suivons une politique sensée, calculée et caractéristique, et cette politique ne peut être affectée par des changements de personnes à Washington», a déclaré l'ayatollah Khamenei dans un discours télévisé. «Aujourd'hui, c'est le jour de l'élection aux États-Unis. Il peut se passer des choses mais ça ne nous concerne pas. Notre politique est bien définie et le va-et-vient des personnes à la Maison-Blanche n'aura aucun effet sur notre politique», a ajouté le numéro un iranien. Les Américains se rendent aux urnes pour élire leur nouveau président, et cette élection coïncide cette année en Iran avec le 41^e anniversaire de la crise des otages américains déclenchée le 4 novembre 1979 par la prise d'assaut de l'ambassade des États-Unis à Téhéran. Cet épisode, qui ne s'achèvera que 444 jours plus tard avec la libération de 52 Américains, avait provoqué un traumatisme national aux États-Unis, entraîné la rupture des liens diplomatiques entre Washington et la République islamique, et continue d'empoisonner les relations irano-américaines. L'Iran et les États-Unis se sont retrouvés par deux fois au bord de la guerre depuis juin 2019, sur fond de tensions dans le Golfe et autour de l'accord international sur le nucléaire iranien conclu à Vienne en 2015. Le Président américain sortant Donald Trump a dénoncé unilatéralement ce pacte en 2018 et engagé une politique de «pression maximale» contre la République islamique à coup de sanctions économiques ayant plongé l'économie iranienne dans une récession sévère. En riposte, Téhéran s'est affranchi depuis mai 2019 de la plupart de ses engagements-clés pris à Vienne. Rival de Donald Trump, le candidat démocrate Joe Biden a indiqué qu'en cas de victoire, il comptait proposer «à l'Iran une voie crédible de retour à la diplomatie» en vue de réintégrer les États-Unis au sein de l'accord de Vienne. En tout cas, si les démocrates gagnent, ils ne pourront jamais être aussi hostiles envers le régime iranien que l'aura été Donald Trump durant son premier, et peut-être dernier, mandat à la Maison-Blanche.

F. M.

Attaque à l'université de Kaboul

Au moins 22 morts

Au moins 22 personnes, des étudiants pour la plupart, ont été tués et 22 blessées dans une attaque, revendiquée par le groupe État islamique (EI), contre l'université de Kaboul.

A la suite d'un kamikaze qui s'est fait exploser, deux tireurs ont pris pour cibles des étudiants sans défense, semant la mort et la terreur sur le campus, où les témoins ont vu des corps ensanglantés couchés sur les tables de classe où ils ont été surpris.

Les affrontements ont opposé pendant plusieurs heures les assaillants aux forces de sécurité à l'intérieur de la plus grande université du pays, selon le ministère de l'Intérieur.

«Trois assaillants sont impliqués. L'un d'eux a fait exploser la charge qu'il portait sur lui au début de l'attaque, deux ont été abattus par les forces de sécurité», a déclaré à l'AFP le porte-parole du ministère de l'Intérieur, Tariq Arian.

Le porte-parole de la police de Kaboul, Ferdaws Faramerz, a indiqué à l'AFP que la plupart des tués étaient des étudiants.

L'EI a rapidement revendiqué l'attaque dans un communiqué posté par son agence de propagande Amaq.

«Deux combattants de l'État islamique ont réussi à lancer une attaque lors d'un (événement) organisé par le gouvernement afghan à l'Université de Kaboul», précise Amaq. La formation jihadiste évoque «des juges et des enquêteurs venant de terminer une formation».

Le président Ashraf Ghani a promis de «venger cette attaque insensée et chaque goutte de sang de ces étudiants innocents».

«Cet attentat ne restera pas sans réponse, nous riposterons», a-t-il ajouté. Hier a été déclaré jour de deuil national.

L'attaque a été lancée lorsque des responsables gouvernementaux arrivaient sur le campus pour inaugurer une foire du livre iranien, a précisé à l'AFP Hamid Obaidi, un porte-parole du ministère de l'Éducation supérieure.

Les hommes armés ont fait irruption sur le campus, provoquant la fuite de centaines de personnes, certaines tentant

d'escalader le mur d'enceinte pour échapper aux tirs.

Les forces de sécurité afghanes ont par la suite encerclé le secteur, bloquant toutes les routes menant à l'université, ont rapporté des témoins et un journaliste de l'AFP.

«L'attaque est terminée, mais malheureusement, 19 personnes ont été tuées et 22 autres blessées», a déclaré Tariq Arian sur Twitter.

Des étudiants ont raconté le chaos et la confusion provoqués par l'assaut.

«On étudiait dans l'une des salles de classe lorsqu'on a entendu soudain des tirs éclater dans l'université», a déclaré Fraidoun Ahmadi, 23 ans, ajoutant qu'il avait été bloqué, ainsi que plusieurs autres étudiants, pendant plus de deux heures avant d'être secouru.

«Nous avions très peur et avons pensé que c'était peut-être le dernier jour de notre vie (...) les filles et les garçons criaient, priaient et appelaient à l'aide».

Des photos mises en ligne montrent des corps d'étudiants effondrés sur des bureaux ou des chaises.



Tournoi amical Smail-Khabatou MCA-PAC et JSK-NAHD affiches des demi-finales

LES DEMI-FINALES de la 1^{re} édition du tournoi amical de football Smail-Khabatou, prévue du 5 au 7 novembre, mettront aux prises le MC Alger au Paradou AC et la JS Kabylie au NA Hussein-Dey, selon le tirage au sort effectué lundi. Le tournoi, organisé par le MCA en hommage à son ancien entraîneur et ex-sélectionneur national Smail Khabatou, se disputera au stade Ahmed-Falek d'Hydra (Alger) et se jouera avec la formule d'élimination directe. Il entre dans le cadre de la préparation des quatre équipes engagées à la nouvelle saison footballistique dont le coup d'envoi sera donné le 28 novembre.

LE PROGRAMME :

Demi-finales / Jeudi 5 novembre :
MC Alger - Paradou AC (12h30)
JS Kabylie - NA Hussein-Dey (15h45)
Finale : samedi 7 novembre.

Qualifications à la CAN U17

L'EN en stage du 5 au 12 novembre à Aïn Defla

LA SÉLECTION algérienne des moins de 17 ans (U17) sera de nouveau en regroupement du 5 au 12 novembre au Centre technique régional de Khemis Miliana (Aïn Defla), en prévision des prochaines échéances officielles, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF) lundi. Le staff technique, conduit par Mohamed Lacet, a convoqué 25 joueurs pour prendre part à ce stage qui entre dans le cadre de la préparation de l'équipe algérienne pour le tournoi de l'Union nord-africaine de football (Unaf), prévu en Algérie et qualificatif à la CAN-2021 au Maroc. C'est le troisième stage de suite des coéquipiers de Salah-Eddine Zaoui depuis le mois de septembre. Les cadets algériens avaient effectué un premier regroupement du 27 septembre au 10 octobre à l'Académie de Khemis Miliana, suivi par un autre du 18 au 28 octobre en présence de 27 joueurs. Dans la liste des 25 joueurs convoqués, le Paradou AC et le CR Belouizdad sont les plus représentés avec 4 éléments chacun, suivis de

l'Académie de la FAF (3 joueurs).

Liste des 25 joueurs :

Hamza Boualem (USM Alger), Ouzani Ahmed Khalil (MSP Batna), Ould Djhor Mahfouf (CR Belouizdad), Zaoui Salah-Eddine (Académie FAF), Khoumani Abdelhak (JS Saoura), Hanfouf Fouad (CR Belouizdad), Ait-Ziane Zakaria (ES Sétif), Cherdoudi Brahim El Khalil (ASO Chlef), Bouzahzah Ouanisse (Académie FAF), Lalam Abdelghani (Paradou AC), Malek Mohamed Abdelaziz (Paradou AC), Belas Brahim (CR Belouizdad), Akherib Lahlou (JS Kabylie), Garat Anes (Paradou AC), Mohra Abderezak (DRB Tadjenanet), Zaimeche Rafik Moatad (Paradou AC), Sahmi Fares (JS Kabylie), Redouani Chemseddine (JS Bordj Ménaïl), Silmi Mohamed (CR Belouizdad), Bouaichaoui Nadji (MC Alger), Mehdi Malik (USM Alger), Kerroum Mohamed (Académie FAF), Allegui Mohamed (JSM Skikda), Benallal Mohamed (JS Saoura), Benchrit Zineddine (MC Oran).

ASM Oran

Un nouvel entraîneur à la rescousse

L'ASM ORAN devrait trancher «très prochainement» sur l'identité de l'entraîneur qui dirigera cette équipe pensionnaire de la Ligue 2 de football au cours de la saison 2020-2021, a-t-on appris lundi auprès de la direction de cette formation. «Nous avons deux noms d'entraîneurs dans notre calepin. Nous comptons conclure avec l'un d'entre eux dans les jours à venir», a déclaré le manager général du club de la capitale de l'Ouest, Houari Benamar. Le même interlocuteur n'a toutefois pas voulu révéler les noms des techniciens concernés, préférant entourer les contacts par «la discrétion totale», a-t-il dit, ajoutant qu'il s'agit de deux coachs de la région Ouest du pays. Cela se passe au moment où la direction de la formation de «M'dina J'dida», qui a vu le départ de son entraîneur Salem Laoufi vers le WA Mostaganem (Div 3), a bouclé son opération de recrutement avec l'engagement d'une dizaine de nouveaux joueurs, a affirmé son manager général. Le club devra néanmoins régler ses contentieux financiers avec certains de ses anciens éléments, ainsi que l'entraîneur Laoufi, qui

ont recouru à la Chambre nationale de résolution des litiges (CNRL), pour lever l'interdiction de recrutement dont il fait l'objet. A cet effet, Houari Benamar s'est montré «confiant» quant à un dénouement heureux de ce dossier dans les meilleurs délais, estimant que les dettes en question «ne sont pas insurmontables». Par ailleurs, le même responsable n'a pas caché son inquiétude quant au «flou qui entoure la date de la reprise des entraînements des clubs de la Ligue 2», a-t-il déploré. «Même au niveau de la Ligue nationale du football amateur, qui gère notre championnat, personne n'est en mesure de nous fixer une date précise pour la reprise des entraînements», a-t-il poursuivi. En raison de la pandémie de coronavirus qui a frappé le monde entier depuis le début de cette année, seuls les clubs de la Ligue 1 ont été autorisés jusqu'à à débiter la préparation en prévision du coup d'envoi de leur championnat prévu pour le 28 novembre en cours. Cette reprise se fait suivant un protocole sanitaire très strict, établi par les services concernés, rappelle-t-on.

USM Alger Anthar Yahia se plaint du manque de matchs amicaux

■ Le directeur général sportif de l'USM Alger, Anthar Yahia, s'est plaint de ne pas pouvoir organiser jusque-là des matchs amicaux de préparation, en raison de la détection de cas positifs au coronavirus (Covid-19) chez certains de ses joueurs, sachant que deux matchs ont déjà été annulés en dernière minute, dont un vendredi passé face au Paradou AC, pour cette raison.



Yahia et les Usmistes perturbés par le Covid-19

Par Mahfoud M.

«L e stage effectué à Mostaganem s'est déroulé dans de bonnes conditions, où il a été question de travailler le côté athlétique. Seul problème, c'est de ne pas pouvoir jouer jusqu'à présent des matchs amicaux. On s'est retrouvé à chaque fois contraints d'annuler des rencontres en raison de cas positifs au coronavirus (Covid-19)», a regretté Anthar Yahia dans un entretien diffusé sur la page officielle du club. L'USMA a annoncé jeudi dernier la détection de «plusieurs cas positifs asymptomatiques» au Covid-19, provoquant l'annulation du match amical qui devait se jouer face au PAC à Hydra. Un peu plus tôt, le club algérois a révélé la

contamination de cinq joueurs testés positifs. On apprend que ces joueurs sont en mesure de reprendre les entraînements, mais par leur éviter tout problème, le staff médical a décidé de reconduire leur confinement pour une semaine supplémentaire. Il faut savoir qu'en tout neuf joueurs sont touchés par le maudit virus, ce qui est trop pour une équipe de football. «Lors du stage effectué à Mostaganem, les joueurs ont été très disciplinés sur le respect du protocole sanitaire, mais malheureusement nous avons eu des cas positifs asymptomatiques. Nous avons traité ces cas avec le plus grand sérieux possible en les confinant. A la fin du stage, on voulait disputer un match amical, mais à défaut

nous avons décidé d'organiser un autre stage (qui s'étalera jusqu'au 12 novembre, ndlr) à Alger pour rapprocher un peu plus le groupe et créer plus de cohésion. Nous allons certainement finir par disputer des matchs amicaux dans le respect total du protocole sanitaire», a-t-il conclu. Les Rouge et Noir, dirigés sur le banc par le technicien français François Ciccolini, entameront la nouvelle saison, en disputant la Supercoupe d'Algérie, programmée le 21 novembre face au CR Belouizdad au stade du 5-Juillet, suivie une semaine plus tard par le début du championnat de Ligue 1, dont la première rencontre se jouera à domicile face à l'ES Sétif.

M. M.

MC Alger

Le club débute son quatrième stage

Le MC Alger a entamé lundi un stage de cinq jours à l'École supérieure d'hôtellerie et de restauration (ESHRA) d'Aïn Benian, qui sera ponctué par un tournoi dédié à l'ancien entraîneur du «Doyen», le défunt Smail Khabatou. Comme il est d'usage au début de chaque stage et selon le protocole sanitaire, les coéquipiers de Nabil Lamara seront soumis à des tests PCR de dépistage au coronavirus

(Covid-19). Le MCA a annoncé dimanche la programmation de la première édition du tournoi de Smail-Khabatou, du 5 au 7 novembre au stade Ahmed-Falek, à Hydra, avec la participation de quatre clubs : le MC Alger, le Paradou AC, la JS Kabylie, et le NA Hussein-Dey, prévu avec la formule de demi-finales et finale. Le club algérois a effectué jusque-là trois stages, dont un à Mostaganem, avec un

programme trois matchs amicaux disputés face à l'équipe nationale des moins de 20 ans (U20) (3-3), l'équipe de la Gendarmerie nationale (3-1), et devant l'Olympique Médéa (1-1).

Le MCA, vice-champion d'Algérie, entamera la saison 2020-2021 en déplacement face à l'USM Bel-Abbès, à l'occasion de la première journée prévue le samedi 28 novembre.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Tizi Ouzou

Nouvelles mises en service d'alimentation de foyers en gaz naturel

LES SERVICES de la Sonelgaz de Tizi Ouzou ont annoncé, hier, le raccordement de 510 foyers au réseau de gaz naturel dans plusieurs localités de la wilaya à l'occasion du 66^e anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération nationale, le 1^{er} novembre 1954.

Il s'agit des habitations situées dans les villages Vousoir, Laazib et Igounen Ameur, dans la commune d'Ait Aïssa Mimoune, sur une distance de près de 14 km, selon les

précisions fournies par la direction de distribution de l'électricité et du gaz de Tizi-Ouzou. Par ailleurs, les mêmes services rappellent que durant le mois d'octobre écoulé, 484 autres foyers avaient été alimentés en gaz naturel dans les villages Tamdikt (commune de M'kira), Ifouzar (Ait Aïssa Mimoune), Tamiest et Agouni Hammiche (Makouda) et Touni (Draa Ben Khedda) sur un réseau de près de 20 km.

Hamid M.

El-Haoudine (Médéa)

Huit hectares de couvert végétal détruits par les flammes

HUIT HECTARES de couvert végétal ont été détruits par les flammes suite à un incendie de forêt qui s'est déclaré lundi au lieu-dit «Matassa», dans la commune d'El-Haoudine, au nord-est de Médéa, selon la Protection civile.

Le déploiement rapide des éléments d'intervention de l'unité de la Protection civile de la daïra de Tablat, appuyés par des agents de la Conservation locale des forêts et des citoyens, a per-

mis de freiner l'avancée des flammes au reste de la forêt et protéger plusieurs habitations, situées à proximité du lieu du sinistre, a-t-on indiqué.

L'incendie, maîtrisé après six heures d'intenses efforts, a provoqué également la destruction de nombreuses parcelles d'arboriculture rustique, totalisant plus de mille arbres réduits entièrement en cendres, a-t-on ajouté.

May H.

Béjaïa

L'activiste Yanis Adjlia condamné à deux mois de prison ferme

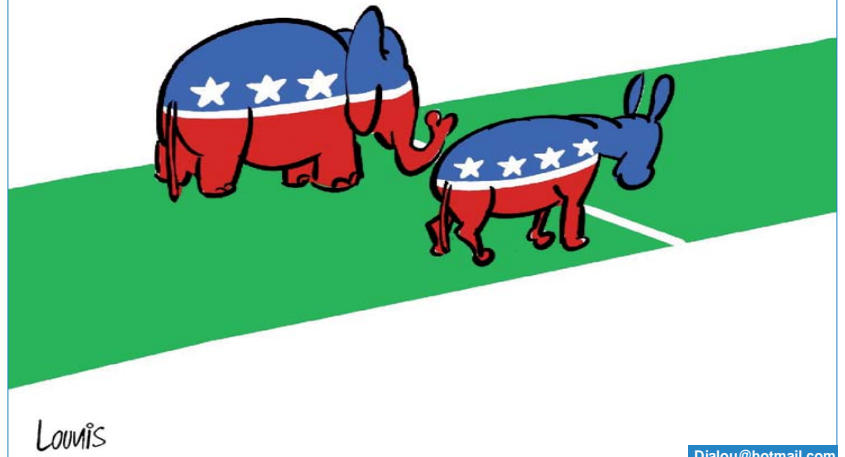
LE JEUNE activiste et militant Yanis Adjlia a été condamné, hier, par le tribunal de Béjaïa, à deux mois de prison ferme et une amende de 50 000,00 DA. Pour rappel, le procureur de la République avait requis, il y a dix jours, 3 ans de prison ferme à l'encontre de M. Adjlia, et le verdict devait être prononcé hier. Le procès de l'activiste du Hirak, Yanis Adjlia, avait été renvoyé une première fois au 20 octobre dernier. Le militant avait été arrêté le 5 octobre dernier et placé sous mandat de dépôt suite à une comparution immédiate le lendemain devant le parquet de Béjaïa. Il est accusé d'«atteinte à

la personne du président de la République, attroupement non armé, incitation à attroupement non armé et exposition au danger de la vie et l'intégrité physique d'autrui».

Notons que plusieurs personnes, dont le syndicaliste et universitaire Kamel Aïssat, ont été arrêtées hier par la police lors d'un rassemblement de soutien au jeune activiste Yanis Adjlia devant le palais de justice de la ville. M. Aïssat, enseignant universitaire et militant du PST, était en compagnie des syndicalistes de Numilog, ainsi que plusieurs activistes venus soutenir Yanis Adjlia.

H. C.

Course à la Maison Blanche: Démocrates ou républicains qui va Remporter l'élection ?



Djalou@hotmail.com

Ali Haddad condamné à 12 ans, Ouyahia et Sellal à 8 ans de prison

Amara Benyounes est libre

■ Le procès en appel de l'affaire Ali Haddad, dont le verdict a été prononcé hier, s'est soldé par des acquittements et des réductions de peine à l'encontre des accusés.

Par Aomar Fekrache

La cour de justice d'Alger a condamné l'homme d'affaires Ali Haddad à 12 ans de prison ferme et les deux anciens Premiers ministres, Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal, à une peine de 8 ans de prison ferme, inculpés tous dans des affaires de corruption.

Le tribunal de Sidi M'hamed avait condamné, en juillet dernier, le principal accusé Ali Haddad à 18 ans de prison ferme assortis d'une amende de 8 millions DA et la confiscation de tous ses biens, ainsi qu'une peine de 12 ans de prison ferme et une amende d'un million DA à l'encontre des deux anciens Premiers ministres, Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal.

Le procès a par ailleurs permis à d'autres accusés de retrouver la liberté. Amara Benyounes, ancien ministre et SG du Mouvement populaire algérien (MPA), a ainsi quitté la prison, après avoir été condamné à un an de prison ferme. Une peine qu'il a déjà purgée. Amara Benyounes a été mis sous mandat de dépôt le 13 juin 2019. Le juge a décidé aussi l'acquittement des membres de la famille d'Ali Haddad, à savoir Omar Haddad, nommé Rabouh, Mohand Haddad et Meziaene Haddad. La cour a décidé aussi d'annuler la saisie de certains biens de Ali Haddad.



L'ancien ministre Amar Ghoul, lui, a été condamné à 7 ans de prison (il a écopé de 10 ans en première instance) et la peine de Abdelkader Kadl a été maintenue à 3 ans de prison. Les anciens walis d'El Bayadh et de Annaba ont écopé chacun d'une année de prison avec sursis. Faut-il aussi relever que de nombreux anciens ministres ont vu leur peine réduite à une année de prison. Il s'agit de Youcef Youf, Mahdjoub Bedda, Boudjemaâ Talai et Abdelghani Zaalan. D'autres responsables, mis en cause dans cette affaire, ont été acquittés, à savoir les anciens directeurs des ports d'Alger, de Djendjen, de Béjaïa et de Mostaganem.

Par ailleurs, le tribunal de première instance de Tipasa a prononcé hier le report au 19

novembre du procès de l'ex-wali d'Alger Abdelkader Zoukh, accusé dans une affaire de corruption. Ce deuxième report a été motivé par l'absence de la défense de l'accusé et de quelques témoins à ce procès qui se déroule au tribunal de Tipasa. Aussi, le procès en appel de l'homme d'affaires Mahieddine Tahkout, jugé avec des membres de sa famille et les deux ex-Premiers ministres, Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal, pour des affaires de corruption, s'est poursuivi hier au niveau de la chambre pénale de la cour d'Alger par l'audition d'anciens directeurs de l'industrie et des mines, en sus des membres des commissions d'évaluation relevant de l'Office national des œuvres universitaires (Onou).

A. F.

Tribunal criminel de Ouargla

Douze ans de prison ferme pour trois narcotrafiquants

Des peines de douze années de prison ferme ont été prononcées, hier, par le tribunal criminel d'appel de Ouargla à l'encontre de trois individus pour transport illicite de produits stupéfiants. Les individus, répondant aux initiales de Z.S (37 ans), B. Boudjemaâ (39

ans) et B. Bekkai (44 ans), ont ainsi écopé chacun d'une peine de 12 ans de prison ferme, assortie d'une amende d'un million de dinars. Selon l'arrêt de renvoi, l'affaire remonte au mois de mars 2019, lorsque les services de la sûreté de daïra de Silet (wilaya de Tamanrasset)

ont, sur informations signalant une opération d'acheminement de drogue, intercepté le véhicule tout-terrain suspecté à l'entrée Sud de la ville de Silet, conduit par Z.S, accompagné de B. Boudjemaâ, et dont la fouille a permis de découvrir une quantité de 57,360 kilogrammes de kif

traité. Les deux mis en cause ont avoué avoir acheminé depuis Bordj Badji Mokhtar (wilaya d'Adrar) cette quantité de drogue que leur avait confiée B.A.L (31 ans, condamné auparavant, par contumace, à perpétuité dans la même affaire) pour la remettre à B. Bekkai qui devait à son tour la

remettre ensuite à un certain A.B (35 ans, condamné lui aussi par contumace à perpétuité), moyennant une somme d'argent. Le représentant du ministère public a requis la prison à vie à l'encontre des mis en cause, au vu de la gravité des faits qui leur sont reprochés.

Slim O.